



Syndicat
de la Diège

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SYNDICAT DE LA DIEGE**

Envoyé en préfecture le 23/02/2026

Reçu en préfecture le 23/02/2026

Publié le

ID : 019-200078947-20260210-2026_02_10_24-DE

L'an deux mille vingt-six, le dix février à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Rue du Stade à USSEL, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

PRESENTS : voir la liste des délégués présents en annexe

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-François LOGE

Date de convocation : 21/01/2026

Membres en exercice : 134

Présents : 89

Votants : 89

Pour : 89

Abstention : 0

Contre : 0

Référence DIEGE :

2026-02-10-24

Objet :

**Installation d'une borne de charge pour véhicules électriques sur le nouveau parking
du siège social du Syndicat**

Monsieur le Président explique que le Syndicat effectue progressivement le verdissement de sa flotte automobile avec l'achat de véhicules électriques pour les besoins de ses services.

Monsieur le Président propose d'installer une borne de charge pour véhicules électriques sur le nouveau parking au siège social du Syndicat en précisant qu'il s'agit de l'emplacement le plus approprié.

Monsieur le Président explique que la borne comportera deux points de charge d'une puissance de 11 KW chacun permettant la charge régulière, sécurisée et compatible avec les usages du Syndicat.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité :

1. **APPROUVENT** la proposition de Monsieur le Président ;
2. **AUTORISENT** Monsieur le Président à entamer toutes les démarches pour l'installation de cette borne, conformément aux règles de la commande publique ;
3. **AUTORISENT** Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à cette installation.

Fait et délibéré à USSEL,
Le 10/02/2026
Le Président du Syndicat,
Pierre CHEVALIER

